

# Histoire et Archéologie spadoises.

Musée de la Ville d'Eaux

Villa royale Marie-Henriette

## SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Le Pouhon à Spa - 1817

Gl. de Howen

(Coll. Musée de la Ville d'Eaux, Spa)

Juin 1984

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid 77 B

4880 Spa

10me année

SEPTEMBRE 1984

BULLETIN n° 39

S O M M A I R E

Notre exposition d'été. Discours inaugural	Docteur André HENRARD	97
La vie au Musée		99
Victor Hugo et Spa	Guy PEETERS	100
Les arbres remarquables au Nord de Spa	Pharm.Col e.r. Louis PIRONET	111
Spa en 1875. L'opinion d'un médecin français	Prof. J. LECOMTE	117
Un procès curieux en 1871	Pierre DEN DOOVEN	123
Spa. Ancien vélodrome. Juillet 1915	Georges E. JACOB	129
Menaces sur les fagnes spadoises en 1844	Docteur André HENRARD	131
A propos du " Spa français "	Alexis DOMS	133
Des lecteurs nous écrivent		134

Nos nouveaux membres

Mme	Angela de Lannois	Spa	Mr	Jules Vanbrabant	Spa
Mme	Suzanne Delville	Pepinster	Mr	Johan Verstraete	Brugge
Mme	Micheline Loukx	Spa	Mme	Frédérique Waelkens	Roeselaere
Mme	Denyse Ramaekers	Moustier/S.			
Mr	Albert Schumacher	Verviers	Liste arrêtée au 21 juillet 1984		
Mme	Albert Schumacher	Verviers			

Cotisation pour 1984

Pour devenir membre de notre association, il suffit de verser la somme de 400 francs au compte: 348-0109099-38 d'HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES. A.S.B.L. Avenue Léopold II, 9 à 4880 SPA.

Le souscripteur est prié de mentionner très lisiblement son nom, son prénom et son adresse complète. S'il est marié, il est de son intérêt de le mentionner.

La cotisation donne droit:

à la livraison du périodique trimestriel pendant l'année civile.

au libre accès du membre -des membres de sa famille habitant sous le même toit, s'il échet- au Musée de la Ville d'Eaux.

à l'invitation gratuite aux manifestations organisées par nous au cours de l'année.

Editeur responsable: Histoire et Archéologie Spadoises. ASBL

Rédaction: Raymond Manheims. Av. Léopold II, 9. Tél.: (087) 77.13.06. Spa

Secrétariat: Maurice et Marie-Thérèse Ramaekers. Préfayhai 8.

Tél.: (087) 77.17.68. Spa

Tirage du bulletin: 700 exemplaires. Tous les trimestres.

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

MUSEE DE LA VILLE D'EAUX A SPA  
VERNISSAGE DU SAMEDI 16 JUIN 1984.  
=====

En 1966, le Musée a présenté une exposition d'oeuvres originales sous le titre "Dessins et Lavis spadois". Aucune oeuvre postérieure à 1815 n'y figurait.

Sur un thème très proche, nous vous invitons ce samedi 16 juin 1984 à suivre pendant un siècle, de 1815 à 1914, l'évolution de notre ville et de ses alentours. Par tradition, en effet, Franchimont, Coe ou Monjardin sont liés à l'histoire de Spa : ils ont été de tout temps des buts d'excursion pour les bobelins.

Nous pouvons, à cette occasion, prendre conscience de la personnalité et du talent des artistes en cause, dont je ne citerai que Jean-Louis Wolff, membre de l'illustre famille le Loup, Joseph Body, père d'Albin Body, et Henri Marcette, vous laissant le plaisir de découvrir les autres.

Je dirai néanmoins un mot du notaire Gustave Gernay, descendant d'une lignée d'artistes, dont vous verrez les lavis obligeamment prêtés par sa famille de Bruxelles. Gustave Gernay pratiqua également la gravure sur cuivre, et vous pourrez apprécier ses réalisations dans ce domaine. L'intérêt que mérite cet artiste n'a d'égal que la sympathie pour Spa qui anime ses descendants.

Nous retrouvons, grâce à ces oeuvres de qualité, l'atmosphère d'une petite ville calme et accueillante. On y circulait moins vite, mais il faisait bon y vivre, avec pour ne citer qu'eux, les merveilleux promenoirs de l'avenue du Marteau et du Boulevard des Anglais. Puissent les dieux de nos sources inspirer à nos dirigeants les décisions propres à rendre à Spa un peu de cette atmosphère de détente et de douceur de vivre.

Cette remontée dans le temps, nous la faisons grâce à l'appui de la Ville de Spa, dont nous remercions les dirigeants. Merci aussi au Service Communal des plantations pour la décoration florale extérieure et intérieure.

C'est grâce aussi aux prêteurs de Spa et de l'extérieur. Au fil des années, nous prenons conscience du capital de sympathie dont Spa jouit encore auprès des familles d'ascendance spadoise ou qui ont habité Spa. Leurs membres se réjouissent de nos succès et souffrent des erreurs que les Spadois commettent.

Si cette sympathique manifestation nous réunit, nous le devons aussi aux administrateurs d'Histoire et Archéologie Spadoises. C'est grâce à l'érudition et au talent de notre Conservateur Monsieur l'Architecte Dethier qui a dirigé le choix et la présentation des œuvres exposées.

C'est grâce à notre Secrétaire et à Madame Ramaekers qui ont comme d'habitude fait face à mille tâches : rapports avec les prêteurs et avec les assurances, affiches, invitations, agrandissements photographiques, étiquettes explicatives, fardes de reproductions que le Musée met en vente... et j'en oublie sûrement.

C'est grâce à la part prise par Monsieur Raymond Manheims, Trésorier et par Monsieur Robert Paquay, vice-président.

C'est grâce aussi à la grande compétence de Monsieur Georges Jacob, autre vice-président.

Merci donc en notre nom à tous aux vaillants artisans de cette exposition. Nous sommes persuadés qu'elle plaira aux amateurs d'art et d'histoire, aux touristes, aux curistes et aux spadois.

Docteur André HENRARD,  
Président.

La vie au Musée.

1. Engagement de personnel du cadre spécial temporaire.

Nous avons engagé pour la saison d'été se terminant le 16 septembre un licencié en langues germaniques bien utile pour guider nos visiteurs néerlandophones qui constituent la grosse majorité de l'ensemble. Notre collaborateur a pris son métier fort à cœur. Il est aussi à la disposition des personnes de langue française ou anglaise.

Usant des mêmes possibilités, notre association s'est assurée de la collaboration d'une licenciée en archéologie pour une période d'un an à partir du 1er août. Cette demoiselle est adjointe à notre conservateur; elle l'aidera tant dans la mise en ordre des inventaires et des objets devant constituer le Musée du Cheval qu'à la remise à jour des inventaires du Musée général .

2. Acquisition.

La chance a conduit notre Président chez un bouquiniste de la ville qui mettait en vente un jeu de 56 placards officiels de la ville de Spa couvrant la période du 10 mai 1940 à la libération et à l'installation de nos libérateurs américains.

C'était une aubaine. Les affiches font le pendant à notre riche collection de placards de la guerre 1914/1918. Nous formulons le souhait qu'une troisième série ne soit plus jamais nécessaire !

3. Dons.

Monsieur Léon Dejong, président de l'association des hôteliers et restaurateurs spadois, a fait don du registre des compte-rendus de l'association jusqu'en 1956. Ce registre prendra place au Fonds Albin Body (Bibliothèque).

Madame Joseph Dunzer a fait don au Musée de deux drapeaux. Le premier, aux couleurs nationales est celui de Front de l'Indépendance, section de Spa. Le second, de couleur uniforme rouge, porte la seule mention de Spa. Son étoffe, comme la hampe sont garnies de l'emblème du Parti communiste, la faucille et le marteau.

Maître Jean Delrée, ancien notaire à Theux devenu notre concitoyen, nous a offert deux chaises anciennes décorées et à fond canné.

Nous tenons à remercier ces trois donateurs.

suite de la rubrique en page 134

VICTOR HUGO ET SPA .

=====

(Suite)

CONCLUSION.

-----

A l'issue de cette petite étude, il est facile de répondre à la question : qu'est-ce qui a attiré les Hugo à Spa de 1861 à 1870?

La chronologie nous renseigne. Charles Hugo est le premier représentant de la famille à y être venu en mai 1861. Peut-être sous l'influence de Jules Hetzel, dont il avait lu les "contes spadois" et qui avait vanté la ville chez les Hugo dès 1852. La passion du jeu et des rencontres détermineront la fidélité de Charles. C'est lui encore, à n'en pas douter, qui a conseillé à sa mère d'y venir passer quelques semaines avec Adèle, en septembre 1861, dans l'espoir d'ôter à sa soeur ses sombres pensées, et c'est lui aussi qui leur a recommandé l'Hôtel du Lion Noir. Quant à François-Victor, il y est venu en compagnie de son père, puis de son frère et de sa belle-sœur, avant de trouver le lieu propice à cacher ses amourettes, lors de son dernier séjour. La réponse est plus simple encore pour Victor Hugo : Spa fut une simple étape à l'aller ou au retour de ses excursions rhénanes. Ses séjours, on l'a vu, y furent extrêmement brefs. Il n'y a donc plus lieu d'imaginer, comme le faisait Paul Dresse en 1951, que Victor Hugo est venu à Spa pour y prendre les eaux, pour y soigner une quelconque affection ou pour y accompagner Juliette Drouet qui aurait elle-même cherché à se guérir. (101)

En dehors de toute considération individuelle, l'engouement européen pour les villes d'eaux à l'époque du Second Empire aurait pu également attirer les Hugo à Spa. Vichy, Bade, Ems sont devenus chaque été les rendez-vous de l'aristocratie et de la bourgeoisie propriétaire ou rentière. Tous les Guides touristiques en décrivent minutieusement les possibilités et les charmes. Les programmes de chaque Saison ainsi que des Correspondances sont publiés par les journaux. Dès les années 1850, la plupart de ces stations sont reliées au réseau ferroviaire, ce qui rend leur accès beaucoup plus aisé. De Bruxelles à la gare de Spa (ouverte

le 17 février 1855), quelques heures suffisent, et une première classe ne coûte que 12 francs. Aussi, Spa est, avec Waterloo, le lieu de Belgique qui attire le plus de Français. (107) C'est "un petit Paris", dit Emile Deschanel. (108) Pour les exilés, c'est l'occasion assurée de retrouver des compatriotes et de tourner le dos à la grisaille du quotidien. Charles Hugo et Henri Rochefort n'ont certainement pas été insensibles à cette image mondaine de Spa.

Enfin, l'attention toute particulière que la Sûreté Publique porte à Spa (et, à ma connaissance, à Spa seulement) durant cette époque pourrait signifier que la ville fut un centre politique pour tous les opposants au régime du 2 décembre. Face à la "diplomatie thermale" (l'expression est utilisée par Armand Wallon qui pense aux entretiens de Plombières avec Cavour et Bismarck) (109), il y aurait eu une "conspiration thermale". A priori, l'idée est plausible. Le républicain Etienne Arago, très lié à Charles Rogier, passe à Spa toute l'année 1850; Jules Hetzel y vient chaque saison, de 1853 à 1862; Emile Deschanel, Edgar Quinet et le Colonel Charras figurent plusieurs fois sur la Liste des Etrangers. Tous sont amis de Félix Delhasse qui, dans un pamphlet de 1854 contre le César des Tuileries, ne dissimule pas ses opinions : "L'autorité, la guerre, la conquête, voilà son but; ses moyens sont tour à tour l'hypocrisie ou l'audace, la ruse ou la violence, la patience ou l'emportement. C'est ainsi qu'il a pris la France d'abord, et qu'il se propose de prendre l'Europe." (110).

Plusieurs de ces exilés écrivent aussi dans des journaux ou dans des revues progressistes belges : L'Indépendance belge, La Réforme, La Revue démocratique, etc. Et que venait donc faire à Spa en 1857, muni d'un faux passeport français au nom de Félix Niquet, le "socialiste" Louis Blanc ? et l'inquiétant Pierre-Joseph Proudhon ? Et Crémieux ?

Les orléanistes, certes moins redoutables que les républicains ou les socialistes, ne manquent pas non plus; à commencer par

Jules Janin et les fils de Louis-Philippe.

J'ai dit plus haut les raisons légitimes que le gouvernement belge avait d'être prudent, mais tout semble prouver que les "conspirateurs" de Spa n'étaient pas à craindre. Les rapports sur Rochefort, Charles et François-Victor Hugo en sont une démonstration. A propos d'Edgar Quinet, le Commissaire de Spa était aussi rassurant : "Cet étranger a tenu une conduite assez régulière, s'occupant principalement de lecture" (111)

Et quel message secret Proudhon, retour de Spa, adresse-t-il à Hetzel qui y est encore ? "Oserais-je vous prier d'une petite commission. Ce serait de me prendre deux ou trois de ces petites fioles d'Elixir de Spa. Elles contiennent, je crois, un demi-litre chaque, et se vendent trois francs, si j'ai bonne mémoire. Les trois se livrent réunies dans un petit panier, enveloppées dans la bruyère. Je vous rembourserais le tout à votre arrivée à Bruxelles. Ce sont des objets de cadeaux, et souvenirs de Spa, qui me paraissent plus de mise avec les hommes que des boîtes vernissées. Quant à moi, je n'en consomme guère ; je préfère le vin et les cerises à l'eau." (112)

Pas bien révolutionnaires, les préoccupations de "l'ennemi de la propriété" !

La seule audace des étrangers consiste à tâcher de se procurer auprès de Madame Veuve Dommartin (place Pierre le Grand) ou chez Bruch-Maréchal (rue du Marché), qui tiennent les principaux "cabinets de lecture" de Spa, quelques publications interdites. La Sûreté se renseigne en août 1855 : "Il est vrai, répond le commissaire Wuine, que des expéditions des "Châtiments" par Victor Hugo se trouvent en vente aux cabinets littéraires de notre ville depuis l'an passé déjà." Interrogée sur le point de savoir de qui elle tenait ces ouvrages, "Madame Veuve Dommartin s'est refusée obstinément à me le faire connaître, ajoutant cependant que c'était un passant dont elle ne connaît pas le nom." (113) Les soupçons se portent sur un exilé politique français, Joubert, commissionnaire d'un libraire bruxellois. Nouvelle note confidentielle de la Sûreté



LA MAISON DES JEUX.

(Le Croupier) « A qui cette pièce? ——— (Tous) à moi ! à moi ! à moi !

en octobre 1858 (l'année de l'attentat d'Orsini, et, en Belgique, des lois nouvelles sur la police des Etrangers): "Il résulte de renseignements particuliers que certains pamphlets de Victor Hugo, entre autres "Les Châtiments", se trouveraient dans un cabinet de lecture situé sur la place à Spa. Ces écrits ne seraient présentés en vente qu'aux étrangers et secrètement. Le cabinet de lecture dont il s'agit serait approvisionné par l'intermédiaire de M. Hetzel."

Plus grave : Hetzel serait au centre d'un trafic international. "On fait connaître en même temps qu'un sieur Lutton, imprimeur à Paris, se trouvant actuellement à Spa et qui serait en rapport avec M. Hetzel, s'occuperait à faire introduire des écrits politiques en France et que déjà il en aurait fait passer un certain nombre. Il retournerait à Paris tous les quinze jours mais sans opérer lui-même cette introduction." (114) Enquête discrète du Commissaire spadois : le cabinet Dommartin et celui de Bruch-Maréchal possèdent chacun effectivement, un exemplaire des Châtiments et un de "Napoléon Le Petit. "Il semblerait que ce serait des étrangers qui, voulant lire ces ouvrages, en font la demande aux libraires et que ceux-ci les feraient venir du libraire ou de l'éditeur Tarride de Bruxelles." (115).

Quant à la deuxième incrimination, oui, Hetzel approvisionnerait bien le cabinet de lecture de Bruch-Maréchal, rue du Marché, mais uniquement en "ouvrages littéraires que lui-même édite". L'hypothèse du réseau clandestin est abandonnée. Plus tard, les mêmes étrangers se rueront sur "La Lanterne".

Jusqu'à preuve du contraire, il faut conclure à l'inexistence de la "conspiration thermale". Les exilés ne faisaient rien d'autre que prendre quelque vacance dans une cité qui offrait aux uns des distractions nombreuses, aux autres, le calme nécessaire à la détente ou à la méditation.

J'ajouterais un dernier élément aux raisons qui auraient pu déterminer Victor Hugo à s'arrêter à Spa. Malgré le jeu et les

mondanités qu'il détestait, Victor Hugo avait envisagé de passer le mois de mai 1865 dans la ville, sans doute attiré par les charmes naturels de la région. La forêt ardennaise, dont il parle dans ses lettres à Jules Janin, et la vallée de la Vesdre, l'ont émerveillé dès 1840 : "Entre Chaudfontaine et Verviers, la vallée m'apparaissait avec une douceur virgilienne. Il faisait un temps admirable, de charmants marmots jouaient sur le seuil des jardins, le vent des trembles et des peupliers se répandait sur la route, de belles génisses groupées par trois ou quatre se reposaient à l'ombre, gracieusement couchées sur les prés verts. Ailleurs, loin de toute maison, seule au milieu d'une grande prairie enclose de haies vives, passait majestueusement une admirable vache digne d'être gardée par Argus. J'entendais une flûte dans la montagne." (116) Il ne réalisa pas son projet cette année-là. Des vacances itinérantes, agrémentées de "découvertes" archéologiques sont plus à son goût que des vacances sédentaires. En 1866 et 1867, quand l'état de santé de sa femme l'incite à passer quelque temps auprès d'elle, il renonce à ses longs déplacements et il l'emmène pendant plusieurs semaines à Chaudfontaine. Cette "solitude" convenait mieux à Adèle que Spa. Mais gageons que Victor Hugo a hésité avant de choisir entre Spa et Chaudfontaine.

° ° °

Sur les sentiments des Spadois à l'égard de Victor Hugo, on ne peut faire que quelques conjectures : l'écrivain semble apprécié; le "politique", assez discuté.

Une indication sur la popularité de l'écrivain est fournie par les catalogues successifs de la librairie Bruch-Maréchal. (117) Jusqu'en 1861, la liste ne propose que quatre titres, et ce sont des oeuvres assez anciennes : Bug Jargal (1826), Notre-Dame de Paris (1831), Littérature et Philosophie mêlées (1834) et Les Chants du Crépuscule (1835). En 1865, elle renseigne huit titres supplémentaires; des oeuvres anciennes encore : Ode et Ballades (1822), **Les Orientales** (1829), Les Feuilles d'Automne (1831), Marie Tudor

(1833), Angelo (1835), Le Rhin (1842-1845), Les Oeuvres Oratoires (1853), et une production récente, Les Misérables en 10 volumes (1862). Enfin, en 1867, Bruch-Maréchal a acquis les dernières publications de Victor Hugo : Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie (par Madame Hugo, 1863), William Shakespeare (1864), Les Chansons des Rues et des Bois (1865) et Les Travailleurs de la Mer (1866).

Si les oeuvres en prose, (romans, récit de voyage, essais, drames) sont relativement mieux représentés que les recueils poétiques - mais cette remarque vaut pour tous les auteurs du catalogue-, et s'il y a des lacunes (Les Contemplations, Napoléon le Petit, Les Châtiments ne sont pas, officiellement, recensés), une constatation s'impose : les lecteurs spadois (et étrangers, bien sûr) s'intéressent de plus en plus à l'oeuvre de Victor Hugo et manifestent le désir de prendre connaissance, plus rapidement, de ses productions récentes.

Un détail, anecdotique, confirme cette impression. Paul Dresse a signalé une lectrice particulièrement passionnée. En 1868, une jeune spadoise a écrit au poète. La réponse est venue de Guernesey. La joie et la fierté de la jeune femme se lisent encore aujourd'hui sur le portrait peint qu'elle a fait réaliser d'elle-même, son précieux autographe à la main. La lettre n'est que partiellement déchiffrable : "Hauteville-House, 11 juillet 1868. Vous pourriez, Mademoiselle, me (...) oum'écrire à Guernesey jusqu'au 20 juillet, puis à Bruxelles, 4, Place des Barricades (...) un noble (...) coeur (...) et y répondre par toute ma sympathie. Victor Hugo." Ni date, ni signature sur le tableau. Les propriétaires ignorent l'identité du modèle. (118)

Les visites du poète et de ses fils n'ont pas suscité de manifestations populaires. Et pour cause : elles n'ont été connues qu'a posteriori, grâce à la presse locale. Cette presse - à moins que ce ne soient des clichés journalistiques - sera à chaque fois fort élogieuse : "Le fils de l'illustre poète est venu à Spa cette semaine", "La ville de Spa à son tour vient de donner l'hospitalité à une royauté qui en vaut bien d'autres. Victor Hugo , l'il-

lustre poète est venu visiter Spa ", etc. Donc au moins de l'intérêt et des sympathies.

Politiquement, Victor Hugo n'est pas précisément un conservateur. On le classe à gauche, parmi les "Libéraux" d'alors (francs-maçons et anti-cléricaux), voire parmi les "rouges". De tels idéologues "aux idées avancées" sont très mal vus par les gardiens de l'ordre établi. Un paragraphe révélateur terminait la lettre du Commissaire de police, Placide Jos Wuine, qui, spontanément, le 2 août 1857, signalait à la Sûreté le passage de Louis Blanc à Spa : "J'ai cru, Monsieur l'Administrateur, rendre service à la société entière et particulièrement aux gouvernements Belge et Français et encore plus particulièrement à S.M. l'Empereur Napoléon en vous informant." (119) Le quotidien de droite, Le Spadois, à la même sensibilité. Il condamnera, sans nuances, l'article que Victor Hugo a écrit dans l'Indépendance belge du 27 mai 1871 et qui a entraîné son expulsion de Belgique, alors que le gouvernement belge venait de proclamer solennellement qu'il n'accorderait pas l'asile politique aux vaincus de la Commune de Paris, Victor Hugo le défiait en déclarant qu'il offrait cet asile, 4, place des Barricades, pour des raisons de simple humanité. Le "Spadois" reproduit une lettre d'Ernest Feydeau : Hugo, écrit-il, "avec une sensibilité de vieille femme qu'on ne se serait jamais attendu à rencontrer chez le viril auteur des "Orientales", a cru devoir s'apitoyer sur le sort réservé par le Code aux doux incendiaires, aux angéliques assassins, aux aimables empisonneurs, trouvant sans doute que leur existence était aussi sacrée que celle des Vincent de Paul et des Las-Cazas. Aujourd'hui même encore, M. Victor Hugo déclare "que pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable". Et bien, Monsieur, je ne suis peut-être qu'un sauvage, mais la main sur la conscience, en face de mon pays en deuil, de ma ville natale qui brûle, je suis heureux et fier de déclarer que, dans la question des assassins, je suis du côté des gendarmes." (120) Pour être objectif, il faut souligner que les événements dramatiques de Paris avaient traumatisé une grande partie de l'opinion publique belge. Même "Le Mémorial de Spa" et

- 1 Ledru-Rollin
- 2 Pierre Leroux
- 3 Lamennais
- 4 Armand Barbès
- 5 Louis Blanc
- 6 Considérant
- 7 Raspail
- 8 Guinard
- 9 Etienne Arago
- 10 Louis Mathieu
- 11 Schoelcher
- 12 Proudhon



- 13 Albert
- 14 Ferdinand Florentin
- 15 Lagrange
- 16 David d'Angers
- 17 Grippo
- 18 Bourgeois
- 19 Mathieu de la Motte
- 20 Felix Delhasse
- 21 Demosthene Chéroux
- 22 Théodore Bac
- 23 Victor Considérant
- 24 Germain Barrut

x  
 1849

Le Parti de la Montagne et Spa.

Le Parti de la Montagne et Spa.  
 Victor Considérant séjourna à Spa en 1849, Etienne Arago en 1850, Louis Blanc en 1857, Proudhon en 1858.  
 Le Spadois Félix Delhasse fréquenta aussi Ledru-Rollin, Pierre Leroux, Lamennais et Schoelcher.  
 Copyright Bibliothèque royale Albert-1<sup>er</sup>, Bruxelles (Cabinet des Estampes).

"La Gazette de Spa", journaux libéraux, très favorables à Henri Rochefort par exemple, se montrent réticents : Victor Hugo, s'il croit avoir raison, a recouru à un langage excessif. Cependant, ajoute "La Gazette", certains s'avancent un peu en écrivant que Victor Hugo n'a jamais eu de morale politique : "On demande un chirurgien brutal pour extraire les poutres que "Le Figaro" a dans les yeux." (121)

Quelques mois après cet événement, Lon Dommartin, alias Jean d'Ardenne, alla rendre visite à "l'expulsé" qui résidait à Vianden. "Choses Vues" l'attestent : 16 août 1871 - Est arrivé pour me faire visite, M. Léon Dommartin de Spa. Je l'invite à déjeuner et à dîner tout le temps de son séjour. 18 août 1871 - J'ai eu à dîner M. Dommartin. 19 août : M. Léon Dommartin nous a quittés ce matin. Il retourne en Belgique." (122)

Notes banales, mais qui honorent cependant le journaliste de "La Chronique". Léon Dommartin allait assurer en 1882 le reportage des fêtes organisées à Paris pour le 80e anniversaire de Victor Hugo et, le 1er juin 1885, celui des funérailles nationales réservées au poète.

° ° °

La mort de Victor Hugo suscita une série d'articles encore, tantôt apologétiques, tantôt émouvants, dans les journaux spadois. De l'avis presque général, il avait été la conscience de son siècle. "La France a perdu son plus illustre citoyen et le XIXe siècle le poète dans lequel il s'incarnait. Il a su s'accomplir jusqu'au bout, poursuivait "Le Mémorial de Spa", la sublime tâche qu'il s'était donnée à lui-même dans le prologue de son dernier livre : "Je fais mon devoir de flambeau". (123) Le 7 juin 1885, "La revue de Spa", dans un billet intitulé "Revue des Torchons" défend, avec une vigueur inouïe, les idées philosophiques du poète qu'un journal catholique bruxellois avait attaquées. "Certains journaux bon teint, bavent sur le cadavre de Victor Hugo à qui le monde entier vient de donner des preuves d'admiration et de sympathie. Entre

ces indignes cagots, "Le Courrier de Bruxelles" se distingue par la violence et l'âpreté de son langage. C'est à se demander à quel genre de lecteurs "le Courrier" peut bien adresser de telles vilénies, et si sous la calotte de la Belgique il s'en trouvera un seul qui les lira sans se sentir soulever le coeur. Pouah ! Et à qui le pieux et malpropre organe adresse-t-il ses insultes ? Non seulement au plus grand poète des temps modernes, mais à l'homme qui a combattu sa vie entière pour défendre la parole du Christ, et en réclamer le respect. Il est vrai que parler des préceptes du Christ aux gens d'église, c'est discuter pantoufles avec un invalide qui a deux jambes de bois." A bon entendeur.

Bien d'autres textes pourraient être cités; le dernier que je tiens à reprendre, parce qu'il est anonyme et que je voudrais croire qu'il exprime le sentiment de la majorité des Spadois, c'est un poème construit à partir d'une phrase-épigraphe de Victor Hugo, reprise à son testament. (124)

POUR VICTOR HUGO

Je demande une prière  
à toutes les âmes. (V.H.)

Si c'est un crime, ô Dieu, de se faire poète  
De ne point étouffer cette céleste ardeur,  
Ce don presque divin que tu mis dans le coeur  
Des élus préférés où ton oeil se reflète :  
Pardonne au Maître mort, car il aurait manqué !...  
Il a suivi debout, son immense carrière,  
Celle qu'à ses débuts, tu lui avais marqué.  
Je t'adresse pour lui, ma petite prière.

Si c'est un crime, ô Dieu, de porter une lyre,  
De suivre à pas comptés les sentiers inconnus,  
Ou les chemins plus grands, auparavant tenus  
Dans le lointain déjà, par d'autres qu'on admire :  
Le Maître aurait péché, car il aimait les vers !  
Sa belle âme sonore était sublime et fière

Et n'éprouva jamais, ni dégoût, ni revers !  
Pour elle je te dis ma petite prière.

Si c'est un crime, ô Dieu, d'attiser cette flamme  
Que les poètes seuls savent entretenir;  
D'évoquer le passé; de chanter l'avenir;  
De rire avec l'enfant; d'aimer avec la femme;  
Pardonne au Maître aimé que tu nous a repris !  
Il observait ton oeuvre à sa grande manière :  
S'il avait donc péché, il ne t'aurait pas compris.  
Je t'adresse pour lui, ma petite prière.

Si l'on est criminel, lorsqu'on enfreint la règle  
Qui nous retient au sol, loin des cieux azurés;  
Lorsqu'on franchit vivant, la suite des degrés  
Qui séparent la terre des lieux où plane l'aigle;  
Du moins le Maître a-t-il su respecter ta loi;  
Et l'auréole au front, en fermant sa paupière,  
Il répétait ton nom, son symbole de foi.  
Je t'adresse pour lui, ma petite prière.

Spa, le 28 mai 1885 X.

Excepté le Livre d'Or d'Antoine Fontaine et l'inscription sur la Cascade monumentale, aucun lieu à Spa ne rappelle plus le passage de Victor Hugo et des siens. Il serait bien, à l'occasion du centenaire de la mort du poète, que la Ville et notre A.S.B.L. "Histoire et Archéologie Spadoises", prenant exemple sur Chaudfontaine, apposent une plaque-souvenir sur le bâtiment qui a pris la place de l'hôtel du Lion Noir. Les murs de Spa parlent trop peu.

Guy PEETERS.

Au bas de cet article, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans la recherche des documents.

Je pense en tout premier lieu à mon ami Georges Spailier, sans qui j'aurais peut-être méconnu le Fonds Albin Body et ignoré d'autres Fonds d'archives spadoises.

Ma gratitude va aussi à feu Pierre Lafagne, à M. J. Jérôme, Com-

missaire de police à Spa, M. Deboeur, Chef de Bureau à l'Etat Civil, à M. Jean Toussaint, Bibliothécaire en chef, à tout le personnel de la bibliothèque communale de Spa, et, bien sûr aux animateurs de la présente revue.

NOTES ET REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES (Suite et fin)

106. DRESSE Paul, voir notre note n° 55.
107. PICHOS Claude, "L'image de la Belgique dans les lettres françaises de 1830 à 1870"; Nizet 1957.-p.27.
108. DESCHANEL Emile, "A pied et en wagon", p.251.
109. WALLON Armand, "La vie quotidienne dans les villes d'eaux (1850-1914)", Hachette 1981.-pp.50-57.
110. (DELHASSE Félix), "La France alliée à Bonaparte!" p.28. On trouvera un exemplaire de cette plaquette rarissime dans le Fonds Body.
111. Archives du Commissariat de police de Spa, Registre des correspondances 1854-1856, n°151.
112. PARMENIE ET BONNIER, op.cit., p 371 (1er septembre 1861).
113. Archives du Commissariat de police de Spa, Registre des correspondances 1854-1856, n°402-433-440.
114. Archives générales du royaume, Police des Etrangers, dossier personnel Jules Hetzel-Tony Johannot, n°90855 - pièce n°131.
115. Ibid, n°134.
116. HUGO Victor, "Le Rhin", Lettre VIII, Aix-la-Chapelle, 4 août.
117. Fonds Albin Body, farde n°166.
118. DRESSE Paul, voir notre note 55.
119. Archives du Commissariat de Police de Spa, Registre des correspondances 1857-1860, n°97.
120. "Le Spadois", 4 juin 1871.
121. "La Gazette de Spa", 5 juillet 1871.
122. HUGO Victor, "Choses vues 1870-1885", p.213.
123. "Mémorial de Spa", n° du 24 mai 1885.- La citation finale est extraite du poème-préface de l'"Ane".
124. "L'Avenir de Spa", n° du 7 juin 1885

ILLUSTRATION DU PATRIMOINE NATUREL DE L'ENTITE SPADOISE  
=====

LES ARBRES REMARQUABLES DU MASSIF FORESTIER  
AU NORD DE SPA  
-----

(Suite - H.A.Sp. Juin 1984)

9. Un grand chêne

Mentionné sur la carte de N. A1. Fauchamps, ce beau spécimen, haut de 22 m. et gros de 2,13 m. est enserré entre les murailles végétales de deux peuplements équiennes d'épicéas dans un coupe-feu perpendiculaire à la route du Plain, à l'ouest du chêne de la Vierge.

10. Le hêtre de "Devant Staneux" ou hêtre à la Croix.

A l'orée de la forêt, regardant les ruines de Franchimont, ce puissant fayard bas-branchu, plante ses énormes racines sur un lacis de xhavées, où passent la vieille voie de Theux à Sart et la desserte de la carrière.

Une croix disparue, signalée par Georges Barzin, était placée contre le tronc en souvenir d'une grande croix d'embannement du temps du prince-évêque Erard de la Marck, en vertu du mandement de protection des forêts de 1519.

La taille de ce géant est estimée à 26m., son fût bosselé développe un tour de 3,80 m !

11. Le chêne de Poleuheid.

Dominant le finage de la ferme de Poleuheid sur la heid nord du massif forestier, cet ancêtre protège le promeneur admirant la perspective herbagère des hameaux de Sassor et de Sasserotte.

Contemplant ce paysage de la vallée de la Hoëgne en aval de Poleur, nous pensons à l'expédition meutrière en ces lieux, menée en 1468, par la soldatesque de Charles le Téméraire en représailles de l'attaque des 600 Franchimontois et relatée par Philippe

de Comines en ses mémoires :

"Le dit duc se délibéra d'aller à Franchimont, païs de montagnes très aspres, pleines de bois, et où estoient les meilleurs combattants... A cause des grandes gelées et froidures, fut forcé que la plupart des gens du dit duc allassent à pieds au dit païs de Franchimont qui ne sont que villages, et n'y a point de villes fermées, et logea cinq ou six jours en une petite vallée, ou un village qui s'appelait Polleur.

Son armée estoit en deux bandes, pour plustôt détruire ce païs; et fit brusler toutes les maisons et rompre tous les moulins à fer qui estoient au païs, qui est la plus grande façon de vivre qu'ils ayent, et cherchèrent le peuple parmi les plus grandes forêts, où ils estoient cachés avec leurs biens; et y eut beaucoup de morts et de pris, et y gagnèrent les gens d'armes de l'argent..."

Detrooz dit encore : "Tout fut brûlé, tout fut saccagé, jusqu'aux forêts mêmes..."

La partie du Stanneux appelée Poleuheid est citée dans un procès qui se déroula sous le prince-évêque Ernest de Bavière : Plusieurs cultivateurs ayant semé du seigle en forêt, y sont condamnés à verser le produit de cette récolte aux magistrats de Theux.

12. Le Pointu Hêtre ou Hêtre du rendez-vous (Haut. 25m; Circ.: 3,74m).

Situé sur le point culminant du Stanneux (365 m), ce hêtre commun qualifié par sa couronne lancéolée, d'une part, et par le fait que les chasseurs se rassemblaient à cet endroit, d'autre part, s'élève à quelques mètres au nord de la route du Plain.

Jadis au mois d'octobre les habitants de Polleur étendaient des draps sous les fayards pour recueillir les fâines après en avoir secoué les branches. Ils extrayaient l'huile pour usage domestique, pour l'éclairage et la nourriture.

L'écorce était utilisée pour ses propriétés astringentes. Les fâines mangées en abondance auraient un effet toxique que n'au-



*9. Un grand chêne en Staneux, entre deux peuplements équiennes d'épicéas.*



*10. Le hêtre de « Devant-Staneux » ou hêtre à la croix dominant les Xhavées, au flanc nord-ouest du Staneux.*



*11. Le chêne de Polenheid, sur la heid nord du Staneux, vit-il passer la soldatèsque du Téméraire ?*



*12. Le « pointu hêtre » ou « hêtre du rendez-vous ». Sa couronne lancéolée indique le point culminant du Staneux, à quelques mètres au nord de la route du Plain.*

rait pas l'huile.

Pline dit : "La faine donne de la gaîté au cochon, rend sa chair cuisante, légère et bonne à l'estomac... (Livre XVI, VIII, 6).

13. Le voisin du Pointu Hêtre (Haut.: 20,50 m.; circ. : 3,50m.)

Fayard remarquable par l'âge et la taille sur un sentier de la route du Plain au fond du grand ru de Chawion (ou fond des hérons). Il mériterait d'être dégagé des jeunes épicéas qui le pressent au sud et au sud-ouest.

14. Le chêne dédié au Christ et à la Vierge.

Ainsi désigné sur la carte de N. Al. Fauchamps.

Laissant le Pointu Hêtre, suivant vers est la route du Plain, on aperçoit à gauche dans une petite clairière, à la croisée de vieux chemins, un chêne à la silhouette tourmentée, torturé par la foudre. Son tronc en forme de chandelier Louis XVI a un tour de 2,23 m., sa taille avoisine les quinze mètres.

Hêtre Devant Staneux, chêne de Poleuheid, Pointu Hêtre, chêne du rendez-vous, jalonnent l'antique chemin, ses diverticules et la croix Brognard, tandis que le chêne de la Vierge Marie, le hêtre du chasseur et le chêne du Chencul forment repères de la vieille voirie vers Spa.

Le chêne dédié au Christ et à la Vierge, le Pointu hêtre, le chêne de la Vierge et celui de l'observatoire indiquaient la chaussée ou large voie (la route du Plain) embranchement de la route du fer (Polleur-Schleiden) vers les forges de la vallée du Wayai. Tous ces arbres-repères marquaient des carrefours anciens.

15. Un spécimen d'alisier torminal ou alisier des bois (sorbus torminalis L. Crantz)

Suivant J. STEIN, la présence de l'alisier torminal (torminal signifie : bon pour la colique), espèce thermophile vivant généralement en chênaie sessiliflore, aux expositions ensoleillées, a une grande signification pour la délimitation des territoires mosan (subatlantique) et ardennais (médio-européen).

J. STEIN a localisé le groupement sur les versants chauds à pente moyenne de 35 à 40° sur sols bien drainés, aussi l'alisier torminal croît-il, versant sud, le long du Wayai, entre Devant Staneux et Marteau, le long de l'avenue Reine Astrid entre Marteau et le pavillon Bernard, ainsi que le long du ru du Chawion jusqu'au confluent avec le petit ru de Chawion.

Il s'agit de l'avancée extrême de l'espèce venant du bassin mosan vers le massif ardennais.

Le sujet photographié est situé en bordure d'une petite clairière à fougère-aigle (*Pteris Aquilina* L.) à gauche de la voie appelée "La Chaussée" prolongement de la route du Plain vers la vallée du Wayai à l'embouchure du Chawion. Il fait 0,90 m. de circonférence, sa hauteur est de 16 m.

Les fleurs de l'alisier torminal sont blanches et disposées en corymbes. Les baies brunes ont un goût assez agréable mais astringentes et utilisées jadis pour la colique.

Les feuilles sont assez profondément divisées en plusieurs lobes aigus et dentés.

A quelques pas plus haut, un beau houx (*Ilex aquifolium* L.) domine les frondes des fougères à quelque sept mètres, de son feuillage sempervirens.

### Conclusion

En sus des arbres remarquables précités, des sites forestiers au nord de Spa mériteraient d'être conservés et protégés de l'enrésinement et de la coupe à blanc en raison de leur intérêt sylvicole, faunistique, phytosociologique et paysager, citons :

- . Les chênaies sessiliflores à alisier torminal des versants sud et sud-Ouest précités.
- . Le bois "Dans le sart" entre la promenade Princesse Clémentine et le Golf Club des Fagnes pour raison touristique eu égard à la proximité de la Ville d'Eaux.
- . Les hêtraies du versant est du bois de Rohaimont entre la route Spa-Theux et la côte 320.



13. Hêtre remarquable en Staneux, voisin du « pointu hêtre », entre la route du Plain et le fond du grand ru de Chawion, pressé de jeunes épicéas.



14. Le chêne dédié au Christ et à la Vierge, à la silhouette de chandelier Louis XV.



15. Au centre du cliché, un spécimen d'alisier torminal, espèce thermophile, en exposition ensoleillée. A l'arrière-plan, un beau houx, haut de 7 m.



16. Feuilles et baies d'alisier torminal.

. Les boulaies et les massifs de houx du versant ouest du Staneux.  
. Tous les versants des collines boisées de la rive droite du  
Wayay entre "Devant Staneux" et la promenade de l'Ermitage  
sous Sart.

Dans le paysage, n'y a-t-il pas plus de références à l'histoire  
des hommes que dans les cabinets des musées ?

Louis Pironet.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BARZIN G. "Sac au dos avec Erard de la Marck." - Ed. le travail,  
sans date, Verviers.
- BERTHOLET P., LAUSBERG P., MARCOLUNGO D., PIRNAY L., "Le temple  
gallo-romain de Juslenville et l'occupation antique de Theux."  
Scc. verv.arch. et Histoire Verviers, 1983.
- Carte touristique des environs de Spa. Office du Tourisme Spa,  
1/20000, dressée par de WALQUE J., dessinée par ROUSSEAU W,  
Ed. Deboeck, Bruxelles - 1967.
- Carte dessinée par FAUCHAMPS N.A1., Office du Tourisme Spa,  
collaboration de WALQUE J. et BARZIN G. : Spa, ses environs,  
sa ceinture de Fagnes et Braques.
- CAZIN F.J., "Traité pratique et raisonné des plantes médicinales  
indigènes, Ed. Labé, Paris, 1858.
- COLLARD R., BRONOWSKI V. : "Guide du Plateau des Hautes Fagnes",  
Ed. Les Amis de la Fagne, Verviers, 1977.
- DENOEL, "Cours de pharmacognosie", Presse univ., Liège, 1946.
- DORVAULT, "L'officine", Ed. Vigot Fr., Paris, 1923.
- EAUX ET FORETS, "Arbres remarquables de Belgique", Belgium, 1978.
- HARROY Elisée, "Cromlechs et dolmens de Belgique", Namur, 1889.
- HOFFSUMER P., "Franchimont. Etudes et recherches arch.", Un.Liège,  
1982.
- JADOT B., "La protection des arbres isolés", Rev. Environnement  
2, 1983.

- LITTRE A., "Histoire Naturelle de Pline" JJ.DUBOCHET et CHEVALIER  
Ed. Paris 1848.
- MARQUET L., "Histoire et folklore de l'Ardenne d'autrefois",  
Imprimerie Chauveheid, Stavelot, 1981.
- NOIRFALIZE A., SOUGNEZ N., "Les chênaies de l'Ardenne verviétoise,  
Podologie VI, pp. 119-143, Gand, 1956.
- PIRONET L., "Les villas et résidences de Spa. Un petit Versailles  
ardennais : Le manoir de Lébioles". H.A.Sp., déc. 1981.
- SPA, son Histoire, ses Fontaines, ses Monuments et ses environs.  
Imp. Wollesse, Spa, 1853.
- RAMAEKERS M., "La voirie ancienne de la région de Spa", H.A.Sp.,  
1980-1981.
- STEIN J., "Le rôle et l'intérêt des études écologique et paysagè-  
re dans l'aménagement du territoire", UCL. Dép. des Sc. du sol  
et laboratoire d'écologie végétale, Louvain L.N. 1980.
- VAN KALKEN, "Histoire de Belgique", Ed. Office de publicité,  
Brux., 1954.
- XAVIER JANNE, "La bête de Staneux", Ed. des Chercheurs, Verviers,  
1946.

=====



S P A . E N 1 8 7 5

L'OPINION D'UN MEDECIN FRANÇAIS

Le docteur en médecine, Constantin JAMES, tenant cabinet de consultation, rue du Luxembourg, 51 à Paris, de 14 à 16 heures, sauf le dimanche, de septembre à juin, a consacré la part la plus importante de sa vie professionnelle à l'étude des eaux minérales et à l'inspection approfondie des villes d'eaux. Il se considère comme un spécialiste en eaux minérales et en éruptions de la face.

Soucieux d'amener ses confrères à l'utilisation rigoureuse et scientifiquement conduite des eaux minérales, le docteur JAMES a rédigé à leur intention un fort volume de 738 pages, imprimé en caractères fins, intitulé : "Guide pratique aux Eaux minérales, aux bains de mer et aux Stations hivernales, etc.

Le titre complet de l'ouvrage se lira sur la reproduction en illustration.

° ° °

La neuvième édition du Guide, parue en 1875, est un curieux mélange : l'expérience professionnelle de l'auteur y voisine avec le récit de certains événements marquants auxquels il a été mêlé et avec les jugements qu'il porte sur les choses et les gens. Voici d'ailleurs le contenu de l'ouvrage : Principes généraux de l'hydrothérapie et classification des eaux minérales, en forme d'avant-propos; Eaux minérales de la France, de la Suisse, de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Italie; Etudes sur les bains de mer; Plages où l'on se baigne; Etudes sur l'hydrothérapie; Parallèle entre les eaux minérales de la France et celles de l'étranger; Traité de thérapeutique thermale; Traitement de la goutte et de la syphilis par les eaux minérales; Danger des eaux minérales; Eaux minérales artificielles; Voyage de Montaigne aux eaux minérales; Etude sur les Stations hivernales (où est décrite, à l'article "Egypte", l'inauguration du Canal de Suez); Des éruptions de la face.

Les opinions de l'auteur, encyclopédiques, s'appuient sur le vrai, sur l'invraisemblable et sur l'anecdote. Elles sont représentatives de cette volonté de découvrir à chaque eau des vertus médicinales et une spécificité thérapeutique dont l'expérimentation clinique n'a pas ultérieurement confirmé l'exactitude.

A l'article : "Eaux minérales de la Belgique", repris in extenso ci-dessous, l'auteur décrit les eaux de Spa et les caractéristiques des sources. Cette description correspond à l'image que les médecins de la fin du XIXe siècle pouvaient se faire de la Ville d'eaux. Le lecteur comparera avec celle qui apparaît sous ses yeux en parcourant la ville de Spa.

° ° °

EAUX MINÉRALES  
de  
LA BELGIQUE  
---

CHAUFONTAINE ET TONGRES

La Belgique ne possède qu'une eau minérale méritant une description particulière : c'est celle de Spa.

Nous nommerons seulement la source de Chaufontaine, située à deux lieues de Liège, dont l'eau, faiblement minéralisée et un peu thermale, est employée en bains comme médication calmante. Nous n'accorderons de même qu'une simple mention à la source ferrugineuse froide de Tongres, dont le plus grand mérite, aujourd'hui est d'avoir été citée avec éloges par Pline, qui lui reconnaissait des vertus dépuratives, antifiévriales et diurétiques. Elle sert encore à la boisson.

SPA

Itinéraire de Paris à Spa - Chemin de fer du Nord jusqu'à Spa même : 9 heures et un quart. Débours : 44 fr. 75 c.

Spa est situé au pied d'une montagne escarpée qui le protège con-

tre les vents du nord. Du côté sud, s'élève une autre montagne dont le versant, cultivé en partie, est partout ailleurs recouvert de rochers et de forêts : c'est là que jaillit tout un groupe de sources minérales. Ce sont des sources ferrugineuses froides, très gazeuses. L'eau en est d'une limpidité parfaite; sa saveur fraîche et piquante a un arrière-goût atramentaire. Un mot sur les principales :

Le Pouhon.- Cette source qui se trouve au centre de la ville, est aménagée sous le péristyle d'un monument d'assez médiocre valeur architecturale, dédié à la mémoire de Pierre le Grand qui visita Spa en 1717, et y recouvra la santé (1). L'eau du Pouhon s'échappe en bouillonnant des fentes de roches micacées. C'est la source la plus fréquentée de Spa. Depuis les nouveaux captages opérés en 1864, son rendement a notablement augmenté; il est actuellement de 21 000 litres par jour. Sa minéralisation a de même été portée de 0gr,927 de carbonate de fer à 1gr,008. Enfin il s'en dégage une telle abondance de gaz que la fontaine ressemble à une cuve en fermentation.

Géronstère.- Eloignée de Spa d'environ une lieue, cette source jaillit au milieu d'un bosquet et est encaissée dans un petit bassin que recouvre un élégant campanile. C'est une eau faiblement minéralisée et légèrement sulfatée; le fer s'y trouve à l'état de crénate.

-----  
(1) Cependant, en même temps qu'il prenait les eaux, il se livrait, suivant sa coutume, aux plus grands excès de table. C'est de Spa que, par une lettre en date du 21 juillet 1717, le czar exhorta son fils Alexis, retiré alors à Naples, à revenir dans sa patrie, où il devait, un an plus tard, trouver, au lieu du pardon promis, une mort si tragique.

Sauvenière et Groesbeeck.- Ces deux sources, presque voisines l'une de l'autre, sont situées à une demi-lieue de la ville. Comme le Groesbeeck contient moins de fer et plus de gaz que la Sauvenière, sa saveur plaît davantage. C'est à cette dernière source que se trouve l'empreinte creusée dans une dalle, connue sous le nom de Pied de Saint-Remacle.

Nivesée.- Près des anciens griffons, aujourd'hui disparus, du Tonnelet, existe le remarquable forage pratiqué en 1864, et qui a réuni en une seule les nombreuses sources minérales qui transformaient en un marécage couvert de dépôts ocreux tout le terrain d'alentour. Ces sources, habilement captées et très-abondantes, sont conduites par des tuyaux clos jusqu'à la ville, distante de trois kilomètres, où elles alimentent le nouvel établissement de bains. Elles sont très-ferrugineuses, riches en gaz acide carbonique, et dégagent en outre une assez forte odeur d'hydrogène sulfuré.

Barisart.- Cette source, bien que connue depuis longtemps, était, en quelque sorte, ensevelie sous les buissons et les ronces, lorsqu'on l'a récemment abritée dans une grotte. Sa composition et ses propriétés rappellent celles de la Géronstère. Elle attire aujourd'hui la foule des buveurs et est le rendez-vous préféré du monde élégant.

Nous remarquons que la plupart de ces sources jaillissent à une certaine distance de la ville, au milieu des bois et des montagnes. C'est un inconvénient que compense l'avantage de forcer les malades à faire de l'exercice.

Quels sont ceux qui se rendent de préférence à Spa ? Ce sont les mêmes que vous rencontrerez à toutes les sources ferrugineuses; car les eaux de cette classe, si elles diffèrent quelquefois par leur composition chimique, possèdent toutes, à des degrés variables, les mêmes propriétés et les mêmes vertus. Ainsi, leur action est essentiellement fortifiante. Elles facilitent la digestion, relèvent les forces, rendent le sang plus riche et plus

**TARIF**  
DES  
**EAUX DE MARCOLS**  
ET DES  
**AUTRES EAUX MINÉRALES**  
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Alet.....	» 80	La Bauche.....	» 80
Apollinaris.....	1 »	<b>Marcols</b> .....	» 75
Aulus.....	1 »	Marienbad.....	1 »
Auteuil.....	» 40	Mont-Dore.....	1 »
Baréges.....	1 »	Orezza.....	1 »
Birmenstorff.....	1 »	Ours.....	» 60
Bourboule.....	» 90	Pierrefonds.....	» 80
Bussang.....	» 60	Pougues.....	» 70
Capvern.....	1 25	Pullna.....	1 »
Carlsbad.....	1 »	Pyrmont.....	1 50
Challes.....	1 »	Renaion.....	» 50
Chateldon.....	» 55	Renlaigue.....	» 75
Condillac.....	» 50	Royat.....	» 80
Contrexéville.....	» 80	Saint-Alban.....	» 45
Couzan.....	» 50	Saint-Galmier.....	» 40
Eaux-Bonnes.....	» 90	Schwalbach.....	» 80
Ems.....	» 75	Schwalheim.....	» 65
Enghien.....	» 70	Sedlitz.....	1 »
Evian.....	» 90	Seltz (Naturelle).....	» 70
Friedrichshall.....	1 10	Soultzmatt.....	» 70
Giesshübler (Sauerbrunn).....	1 »	Spa.....	» 75
Hombourg.....	1 »	Uriage.....	» 70
Hunyadi-Janos.....	1 10	Vals.....	» 80
Kissingen.....	1 »	Vichy.....	» 80
Labassère.....	» 90	Vittel.....	» 80

**Arrivages tous les jours**

LIVRAISONS A DOMICILE. — EXPÉDITION EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

RÉDUCTION NOTABLE DES PRIX CI-DESSUS PAR 25 BOUTEILLES

LES BOUTEILLES SONT REPRISÉS A RAISON DE 10 CENTIMES

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies

ADMINISTRATION ET BUREAU DE VENTE

Paris, 10, Boulevard des Capucines

a

GUIDE PRATIQUE  
AUX  
**EAUX MINÉRALES**  
AUX  
BAINS DE MER  
ET AUX  
STATIONS HIVERNALES  
augmenté d'un  
TRAITÉ DES ÉRUPTIONS DE LA FACE  
PAR  
**LE D<sup>R</sup> CONSTANTIN JAMES**

NEUVIÈME ÉDITION,

Avec une carte itinéraire des eaux

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

M DCCC LXXV

vermeil; en un mot, elles déterminent dans l'économie une sorte de transmutation qui imprime à l'ensemble de nos fonctions une nouvelle activité.

Toutes les sources de Spa sont donc fortifiantes et toniques. Cependant, on a voulu attribuer à quelques-unes des propriétés plus spéciales. Ainsi, par exemple, la Sauvenière serait une source fécondante par excellence. Seulement, la réussite est subordonnée à cette condition que la jeune femme, pendant qu'elle boit l'eau, tiendra le pied posé dans l'empreinte de celui de Saint Remacle, et répétera, neuf jours de suite, la même cérémonie. Plaisanterie ! dira-t-on. - D'accord. - Cependant, comme le merveilleux plaît toujours, peu de femmes omettent cette formalité.

Les bains, à Spa, ne jouaient autrefois qu'un rôle tout à fait secondaire. Ce n'est même, à vrai dire, qu'à dater de 1868, époque où l'on construisit le splendide établissement actuel, que leur emploi s'est généralisé.

Que dire maintenant du séjour à Spa ? Le temps n'est plus où une foule élégante se pressait dans les magnifiques salons de la Redoute et sur la promenade de "Sept-heures". C'est que la suppression des jeux et certaines mesures économiques qui en ont été la conséquence, ont ramené Spa aux conditions d'un bain ordinaire où l'on s'amuse moins mais où peut-être on guérit davantage.

Transport. (Toutes les sources). - Il s'en expédie très-peu en France. N'avons-nous pas les eaux de Marcols qui les valent, si même elle ne leur sont supérieures ?

° ° °

On notera que l'eau qui est exportée et vendue à Paris (tarif en illustration) est alors l'eau ferrugineuse froide des Pouhons avec goût atramentaire, c'est-à-dire le goût de l'encre qui renfermait alors un sel de fer. L'eau qui lui ferait concurrence

est celle de Marcols. Cette source, aujourd'hui bien négligée, se situe en Ardèche. Elle débite effectivement une eau saturée en CO<sub>2</sub> et riche en fer, légèrement laxative, propre à combattre l'anémie, selon notre auteur.

Parlant de la cure de Spa, Constantin JAMES émet un jugement fort judicieux lorsqu'il associe, dans la guérison ou l'amélioration que l'on vient y chercher, les effets heureux des eaux et ceux des activités physiques poursuivies dans le cadre magnifique de nos forêts ardennaises.

J. LECOMTE,  
Docteur en médecine, Liège.

P R O C E S   C U R I E U X .  
-----

Nous publions, ci-dessous, deux procès qui, nous semble-t-il, intéresseront les lecteurs. L'un pour exercice illégal de la médecine, l'autre concerne la récusation du juge de paix de Spa pour "suspicion légitime".

Tous deux sont extraits de journaux qui parurent il y a un certain nombre d'années.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VERVIERS.  
-----

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant le compte d'une cause intéressante que vient de juger le Tribunal correctionnel de Verviers, le 13 mai courant (lire 1871).

Il s'agit de M. le docteur Hennings prévenu d'avoir à Spa, depuis moins de trois ans, illégalement exercé une des branches de l'art de guérir.

Le prévenu déclare se nommer Jean Georges Deltoff Hennings, être âgé de 74 ans, herboriste, né à Boxvent (Grand Duché de Mecklembourg-Schwérin) résidant à Spa.

L'on procède ensuite à l'audition des témoins à charge.

R. Henet, commissaire de police à Spa.- Il est à ma connaissance que le prévenu a visité et soigné des malades à Spa.- Le 5 février j'ai rencontré le docteur S..., qui se plaignait de ce que le sieur Hennings exerçait sans autorisation.- J'adressai un avertissement au prévenu, et le lendemain des personnes, entre autres M.M...., me dirent que le docteur Hennings ne voulait plus exercer; ces personnes venaient réclamer contre la défense qui lui était faite.

Bourdouxhe, libraire à Spa. J'ai consulté le docteur Hennings. J'étais malade depuis 4 ans des suites d'une pleurésie.

Les traitements d'un médecin de... et d'un de Tongres ne pro-

duisirent aucun effet.

Le docteur Hennings m'a fait prendre des tisanes. Il m'a complètement guéri. Il ne m'ordonnait pas de médicaments. Son traitement était gratuit.

La liste des témoins à charge étant complètement épuisée, les autres, cités par le Ministère public, ne s'étant pas présentés, l'on passe à l'audition des témoins à décharge.

J. Froideville, agent de police à Spa.- Ma femme était atteinte de fièvre et de la variole. Le docteur que j'avais appelé me dit qu'il ne voulait plus venir pour des choses pareilles. Je consultais alors le docteur Hennings qui lui donna du thé, la soigna avec dévouement et la guérit complètement. Il refusa de recevoir de l'argent, disant qu'il n'acceptait rien de personne.

V. Lezaack, directeur de l'établissement du gaz à Spa.- J'étais condamné par tous les médecins et j'avais des hémorragies violentes. Je demandai au docteur Hennings de me soigner. Il dit ne pouvoir accepter, et ce ne fut qu'à force de prières qu'il finit par consentir. Il m'a guéri.

Le docteur Hennings s'est dévoué pendant l'épidémie. Certaine personne payée pour traiter les pauvres était partie. On a été trouver M. Hennings qui s'est dévoué, a donné aux pauvres ses soins, de l'argent et des vivres. Ses soins ont été gratuits.

Pfeiffenschneider-Gillet, cafetier-restaurateur, à Spa.- Ma femme étant malade, je fis venir le docteur S...., qui ne savait pas ce qu'elle avait et la traita sur la variole ou la fièvre typhoïde. J'entendis parler du docteur Hennings. Je me rendis chez lui et je le suppliai de donner des remèdes; au bout de 3 à 4 jours, ma femme fut complètement guérie par des herbages que le docteur Hennings avait donnés et que ma femme prenait en infusion. Ces soins et ces herbages ont été gratuits.

E. Bellevue, modiste à Spa.- Ma mère était atteinte d'une maladie très dangereuse. Le docteur S.... avait condamné ma mère. Le docteur Hennings refusa d'abord de la soigner. Je le suppliai en grâce, et cédant à mes supplications il la traita. Au bout de 3 jours elle était convalescente et elle est maintenant en parfaite santé. Il l'a soignée gratuitement.

L. Jacquemain, à Spa.- J'ai consulté le docteur Hennings pour une affection qu'on m'avait déclarée être rhumatismale et que j'avais rapportée d'Angleterre. Le docteur Hennings me dit aussitôt qu'il me vit : "Vous êtes atteint de goutte et je vous guérirai". Il a tenu parole; car je suis actuellement en parfaite santé. M. Hennings m'a traité gratuitement.

P.J. Ledoyen, à Spa.- J'ai consulté le docteur Hennings pour un enfant dangereusement malade, atteint de rhumatisme universel. Il l'a tout à fait guéri.- Il n'a rien demandé, agissant par charité.

F. Kairis, négociant à Spa.- Le docteur Hennings consulté par ma femme et moi nous a donné du thé. Au bout de sept semaines de traitement, il n'a plu voulu rien donner à cause de la défense qui lui était faite de pratiquer. Nous sommes à peu près guéris de nos rhumatismes, et je suis certain que si nous avions pu continuer, nous l'aurions été complètement. Le docteur n'a pas voulu accepter d'honoraires.

A la demande de M. le Président, la défense renonce à l'audition des deux derniers témoins.

Le ministère public prononce son réquisitoire.

Il donne lecture, 1° de deux pièces émanées de la Commission médicale de la province de Liège, par lesquelles cette commission émet l'avis qu'il faut écarter au plus vite cet homme qu'elle qualifie de charlatan dangereux, auquel elle fait un grief d'avoir offert à M. le Président de le guérir de sa maladie, et 2e. d'une lettre de l'administration communale de Spa appuyant

auprès du Ministère de l'Intérieur, la demande d'autorisation de pratiquer, présentée par le docteur Hennings et recommandée par de nombreux signataires, habitants de Spa, parmi lesquels se trouvaient plusieurs malades guéris et en voie de guérison.

Pour qu'il y ait infraction à la loi sur l'art de guérir, dit M. le substitut, il faut qu'il y ait habitude de visiter les malades en leur donnant des remèdes.

Les faits sont parfaitement établis; il suffisait de trois faits et il y en a un grand nombre. L'honorable organe du ministère public cite divers arrêtés rendus sur la matière, et conclut à l'application de la loi en ajoutant : "Dura Lex, Sed Lex."

Le défenseur de M. le docteur Hennings a ensuite la parole et s'exprime ainsi :

En prenant la parole devant vous pour présenter la défense de Mr. Hennings, je suis en même temps l'interprète de ces nombreux signataires de la pétition adressée à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'administration communale de Spa elle-même, qui comprenant les services que M. Hennings pouvait rendre en de tristes circonstances avait bien voulu appuyer la demande.

M. Hennings est arrivé à Spa il y a un an pour y suivre un traitement curatif aux eaux minérales de cette localité.

Pendant son séjour, il fut consulté par quelques personnes qui n'avaient pu trouver dans les nombreux médicaments minéraux et autres administrés conformément aux règles de la faculté et de la pharmacopée belge, la guérison de leurs maux.

Ces personnes vous les avez entendues. Inutile que j'analyse leurs dépositions si catégoriques et que je vous relise les soins qu'elles ont reçus, leur guérison complète et cela dans des cas graves et désespérés.

Ces guérisons merveilleuses émurent les disciples patentés d'Esculape qui ne peuvent admettre que l'on se guérisse contrairement aux règles de la faculté. Comme le fait dire Molière à un de ces médecins : "Il vaut mieux mourir selon les règles que de ré-

chapper contre les règles."

Plainte fut portée contre M. Hennings.

Une instruction s'en suivit.- M. Hennings qui n'avait pu supposer que les soins gratuits qu'il aurait donné à quelques personnes pourraient l'entraîner à des poursuites, cesse complètement, et refuse même de continuer le traitement de ceux en voie de guérison.

Ce n'étaient là que quelques cas isolés, dans des circonstances désespérées, alors que la médecine autorisée avait dit son dernier mot, et l'on ne peut dire qu'alors, il y avait l'habitude nécessaire pour constituer l'infraction.

Mais une épidémie de variole qui s'était signalée dans les grandes villes et jusque dans les petites bourgades et qui n'avait pas non plus épargné Spa d'ordinaire à l'abri des maladies contagieuses, vint obliger M. Hennings à sortir de sa réserve.- La panique est grande, les pauvres étaient sans secours.- M. Hennings qui n'agit que par charité, toujours généreux, surtout envers les pauvres qu'il aime de soigner de préférence aux riches parce qu'il peut apporter avec ses soins dévoués, des secours en nature et en argent, sollicité, supplié de rétablir le calme dans les esprits, ne croit pas que l'on pourrait lui faire un grief de son intervention généreuse et désintéressée pour combattre le mal.- Il cède à ces pressantes sollicitations.- Il fait ce que tout homme de coeur doit faire pour ses semblables lorsqu'ils souffrent; il répond à leur appel.

Ce n'est plus là l'exercice d'un art ou d'une profession, l'on se trouve dans une circonstance exceptionnelle; c'est une mission de dévouement à laquelle tous les hommes de coeur doivent s'associer.

Mais la maladie est à son déclin. C'est en ce moment que M. Hennings qui se croyait sûr d'obtenir cette autorisation que lui faisait espérer les membres du jury d'examen, entre autres M. Vleminckx, reçoit cette lettre du Ministre lui annonçant que sa demande n'est pas accueillie.

M. Hennings qui tient à se conformer aux lois du pays qui lui a donné l'hospitalité, refuse absolument dès ce moment de donner aucune consultation. Auparavant, il ne pouvait s'abstenir en présence du danger; il remplissait un devoir d'humanité, gratuitement et avec dévouement. Le péril passé, il n'espère plus que de rester dans l'oubli, ne conservant pour souvenir que les témoignages d'estime et de respect de ceux qui l'ont vu à l'oeuvre et de ceux qu'il a sauvés.

M. Hennings est aujourd'hui bien vengé par les dépositions des témoins que vous avez entendues des accusations de charlatanisme qui lui ont été adressées. Si vous croyez que ces quelques faits exceptionnels jusqu'au moment où il fut obligé de sortir de son abstention peuvent constituer l'habitude de l'exercice de l'art de guérir, si son généreux dévouement peut être considéré comme l'exercice d'un art ou d'une profession, je vous prierai, Messieurs, de ne lui faire application que du minimum de l'amende.

Le tribunal rend un jugement condamnant le prévenu à 53 fr d'amende et aux frais. Après le prononcé, Monsieur le Président voulut bien dire à M. Hennings ces paroles qui sont sa justification auprès de ses détracteurs :

" M. le Docteur, vous êtes condamnés, mais c'est avec grand regret que le tribunal a dû vous appliquer la loi, et recommande à l'interprète de traduire exactement ces paroles au Docteur qui ne comprend pas le français."

Il y a peu de commentaires à faire au sujet de ce procès. Le tribunal devait appliquer la loi. Nous n'avons plus de nouvelles du docteur Hennings. Peut-être a-t-il regagné son grand duché de Mecklembourg emportant les regrets de toute une population pour son dévouement extraordinaire et désintéressé. Il avait promis de guérir la Président du tribunal de Verviers, aussi il est possible qu'il ait reçu avant son départ la visite secrète de ce dernier. Mon Dieu ! il faut s'attendre à tout.

L'autre procès est un bel exemple d'automobilophobie si je puis ainsi m'exprimer.

(A suivre)

Pierre DEN DOOVEN

Cette relation paraîtra dans le numéro de décembre.



*Des sportifs en 1915*



SPA

Ecole communale des filles

Edit. J. B. Delisse-Cognelee

SPA - ANCIEN VELODROME (actuel Champ des Sports) -

JUILLET 1915

° + °

Match d'athlétisme SPA-VERVIERS entre les équipes du Cercle Athlétique de SPA et du Club Sportif Verviétois. Photo des deux équipes, avec à l'arrière plan de droite, les tribunes en bois, et à gauche la maison du concierge datant de 1900(et existant toujours).

Debouts, de droite à gauche : Maurice Collard (civil); Louis Caprasse; Alex Tournay; Mathieu Bragard (C.S.V.) centre-avant de l'équipe nationale belge, vainqueur du football association aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920; Maurice Hotermans (19); Alfred Nizet, qui s'établira dès 1919, libraire-éditeur à Paris, rue de la Sorbonne; X....;X....;Alphonse Bodeux dont la main droite repose sur l'épaule de Jules Jentien, et la gauche sur l'épaule de X...; Fallaux (C.S.V.); X....(idem); Raymond Houben (idem); X.... (idem); Marcel Klein (idem); Max Houben, futur champion de Belgique du 100 mètres plat; Marcel Cornet (C.S.V.); Fernand Collette (idem); Marcel Grignard (idem), officiel d'athlétisme et arbitre de Ire division de football association; Lucien Tefnin (C.A.S.); Arthur Raway (idem); ensuite, accroupis, au second rang, de gauche à droite : Alfred Hotermans, Fernand Bruls, Achille Dohet, Gaston Dethier, Willy Héroufosse; Henri Hansen; Henri Compère (49).

Au premier plan, de gauche à droite, X....(C.S.V.); Jean Goblet, futur champion et recordman de Belgique du saut à la perche (en bambou rigide); Léon Pottier (30), futur champion de Belgique de lutte gréco-romaine, lanceur du poids et du disque, emprisonné à la caserne de Spa et y décédé suite aux tortures subies par l'occupant nazi; Ernest Lemaire, secrétaire du C.A.Spa, gagnant de plusieurs Tours de Spa pédestre et ex-recordman de l'épreuve; Paul Gilles qui, avec Jean Goblet fut un des meilleurs joueurs de football du S.C. Theux de la belle époque et, ensuite : Hubert Delcour (27).

L'équipe du C.A. Spa, matricule 003, sur 500 clubs fédérés, fut de 1908 à 1920 une des meilleurs en athlétisme gagnant notamment sept fois consécutives le fameux Challenge d'Oultremont, battant chaque fois le F.C. Liégeois, Spa-Olympisme se classant même deux fois second, devant les autres clubs de la province de Liège. Disputé en 1921 et 1922, le Challenge d'Oultremont n'a plus été remis en compétition et le mystère de sa disparition demeure entier.

N.B. Max Houben, qui joua au football au Racing C.B. puis à l'Union Saint-Gilloise (de la Belle époque), trouva la mort aux championnats internationaux de bobsleigh aux U.S.A. en 1924.

G.E. JACOB

---

Appel aux Spadois de souche et anciens.

Vous trouverez en bas de la page d'illustration, ci-jointe, la reproduction d'une carte-vue prise à l'Ecole communale des filles de Spa.

Monsieur Robert Paquay fait appel à ceux capables de mettre une date sur cette photo et, mieux encore, d'identifier l'un ou l'autre visage. Nous convions "ceux qui savent" à prendre directement contact avec notre Vice-Président Robert Paquay!

MENACES SUR LES FAGNES SPADOISES EN 1844.  
=====

L'histoire des fagnes spadoises reste à faire. Au milieu d'un lot d'affiches, Monsieur Deboeur, du Service communal de la population, a transmis au Musée à l'automne 1983, un document qui nous paraît apporter à ce sujet quelques éléments intéressants. Le Musée doit remercier ici Monsieur Deboeur pour ce lot d'affiches administratives en rapport avec l'enseignement, l'hygiène publique ou la guerre 14-18. Nos expositions temporaires nous donneront l'occasion d'en faire bénéficier le public.

Il s'agit des dispositions prises par le Conseil Communal de Spa (Bourgmestre Hayemal, secrétaire communal Rosette) au cours de la réunion du 30 décembre 1844.

- 1° La commune interdit à quiconque "de faucher ou enlever... les litières, foins bruyères, genêts et autres productions croissantes (sic) sur les fagnes." Il est interdit d'y enlever tourbes, terres ou gazon. Néanmoins, chaque année, l'administration communale fera "indiquer et limiter des places où les habitants de la commune exclusivement pourront confectionner des tourbes dans l'année et délais désignés." Il est aussi défendu "d'y construire, d'enclore, de cultiver aucun terrain, de défricher ou d'essarter telle parcelle que ce soit." Toutefois, si des cultivateurs le désirent, ils pourront obtenir l'autorisation de construire moyennant indemnité à la commune.
- 2° Les fagnes de Spa vont être divisées en trois grandes portions égales : la première ira de Bronromme à Pleinfays, la seconde de Pleinfays à Tahanfagne et la troisième de Tahanfagne à l'hippodrome. Chacune de ces zones a pour limite sud la Vesquée. Chacune de ces parties sera elle-même divisée en six parcelles "d'égale mesure". Chaque année, dans une des six parcelles de chaque division, il sera délimité des portions de 22 ares ou plus. Celles-ci seront vendues aux enchères "pour le prix en être appliqué aux besoins de la commune et à l'extinction de

sa dette." La commune pourra aussi donner en location des parcelles de trois hectares, avec bail.

- 3° Le droit de parcours et de pâturage dans la fagne sera maintenu mais réservé aux ressortissants de la commune à qui il est expressément interdit d'en faire bénéficier des bestiaux d'autres communes sous peine d'amende ! Quant aux étrangers eux-mêmes, tout droit de pâturage ou de passage leur est expressément interdit sous peine de saisie du bétail. Toute récidive constatée dans les douze mois suivant le premier délit sera passible de 1 à 3 jours de prison.

Le conseil responsable de ces décisions groupait autour du bourgmestre Hayemal, Messieurs Dagly, François Body, T. Oury, Alexandre Jérôme, H. Bastin, H.A. Lohet et M. Pinson.

Que retiendrons-nous de ce qui précède ?

- a. Que les dirigeants communaux spadois affirment leur autorité sur les fagnes leur appartenant. Ils supportent mal que les ressortissants des communes voisines - La Reid, La Gleize, peut-être aussi Francorchamps - fassent paître leur bétail dans les fagnes spadoises, d'où l'interdiction et aussi les sanctions.
- b. Pour les spadois seulement des emplacements seront désignés où ils pourront extraire de la tourbe. Le bétail spadois seul bénéficiera des droits de parcours et de pâturage.
- c. La commune manque d'argent; elle a des dettes. Elle va offrir en vente des parcelles de 22 ares au moins et en mettre d'autres de 3 hectares en location.

Neuf ans plus tard, en mai 1853, le Conseil communal, dérogeant au règlement ci-dessus, permet l'extraction de sable dans les fagnes spadoises s'il est destiné à construire dans la localité. Pour chaque mètre cube de sable enlevé la caisse communale recevra 75 cm.



*La fagne de Malchamps en janvier*



*Mardelle à Malchamps en mai*

Notre érudit vice-président Monsieur Georges E. Jacob nous apprend que les entrepreneurs qui seront chargés quelques années plus tard de voûter le Wayai et ses affluents dans la traversée de la ville auront l'obligation d'utiliser la sable de nos fagnes pour leurs travaux.

Quant aux intentions de mise en location ou en vente, elles ne semblent pas avoir rencontré grand succès. La déception des dirigeants communaux de l'époque fait maintenant la joie des amoureux de la nature

Docteur André HENRARD.

---

A PROPOS DU " SPA FRANÇAIS "

Sous letitre " Du Spa français au hot tub californien", J. Toussaint nous révélait dans le bulletin H.A.S. de mars 1980, qu'au début de ce siècle, une société privée avait décidé de créer à Saint-Germain en Laye, près de Paris, un complexe thermal semblable à celui de Spa. Il regrettait de ne pouvoir détailler sa découverte.

En consultant "A la une", publication qui reproduit des journaux anciens, nous avons trouvé dans le numéro 6 un exemplaire du "Figaro" du mardi 30 mai 1905. En page 2, 4me colonne, la chronique "Petit carnet" signée des initiales P.G. nous annonce sous le titre " Le Spa français":

" Prochainement vont commencer les soirées artistiques du " Spa Français ". Le programme, des plus attrayants, plaira certainement à la clientèle sélect de cette charmante station devenue le rendez-vous du monde élégant parisien. L'affluence des visiteurs est déjà considérable; il est vrai que la perspective d'un exquis menu préparé par Julien constitue un véritable attrait pour les nombreux gourmets".

Nul doute que la consultation des collections du "Figaro" de la "Belle Epoque" expliciterait davantage les activités de cette imitation parisienne.

Alexis DOMS.

4. Illustrations mises en vente au comptoir du Musée.

Est en vente au comptoir une enveloppe adéquate comprenant huit gravures reproduisant des dessins originaux datant du siècle passé et représentant des sites de Spa et de ses environs. Ces gravures sont imprimées sur très bon papier et de grand format. Elles sont au nombre de huit et la série coûte 300 francs.

Est également proposé au public l'illustration polychrome de la couverture du bulletin mais sur meilleur papier de plus grand format. Son prix: 100 francs.

-----  
Nos lecteurs nous écrivent.

1. Par une lettre datée du 3 juillet, le Colonel Louis Pironet nous dit: " Bravo au secrétaire d'Histoire et Archéologie spadoise pour 'introduction au bulletin de la rubrique: " Nos lecteurs nous écrivent "

Ainsi chaque curieux d'histoire locale pourra communiquer des renseignements parfois fragmentaires, toujours précieux qui disparaîtraient à défaut de paraître dans ces pages.

Il s'établit par ailleurs, entre lecteurs et auteurs des études, un dialogue conduit avec courtoisie dans un sens informatif et constructif.

J'ai lu avec grand intérêt le texte de l'allocution prononcée par Mr Crismer le 21 avril 1983 à l'occasion d'une journée scientifique intitulée: " Les eaux de Spa - Quatre siècles d'exportation fêtés. " L'auteur commémore quatre cents ans d'exportation d'eau de Spa en se basant sur le texte d'une lettre d'Alexandre Farnèse datée du 10 juin 1583 disant que Henri III, roi de France, doit arriver à Mézières pour y boire l'eau de Spa.

En 1983, la Ville et Spa Monopole ont fêté le quatre centième anniversaire de la commercialisation internationale des sources de Spa. Cependant la détermination exacte de la date de l'origine de l'exportation, ou même du transport de l'eau minérale de Spa est très difficile.

Dans sa relation du voyage de Marguerite de Valois aux eaux de Spa, en 1577, Albin Body écrit: " On a contesté que l'illustre princesse soit venue jusque dans notre bourg même, et les chroniqueurs ont prétendu qu'elle s'était bornée à séjourner à Liège, où chaque jour on lui apportait l'eau de nos sources. "

Parcourant l'ouvrage du docteur Cabanès intitulé: " Moeurs intimes du passé - Villes d'eau à la mode au Grand Siècle " (Albin Michel, Paris, 1936), je découvre une référence historique, en page 39, suivant laquelle les eaux de Spa étaient exportées en Normandie en 1573.

Nous livrons au lecteur ce passage qui concerne la découverte des eaux ferrugineuses de Forge<sup>S</sup>-le<sup>S</sup>-Eaux en Seine Maritime, en France.

" On a voulu fixer une date précise à la découverte des eaux minérales de Forges. On a rapporté qu'un jour de l'année 1573, M. de Varennes, chevalier des ordres du roi, s'étant fatigué à la chasse, rencontra une source limpide dans un taillis fort agréable et s'y arrêta pour s'y rafraîchir et y dîner; mais à peine eut-il goûté des eaux de cette source, qu'il s'aperçut qu'elles avaient une odeur et un goût de fer assez semblable aux eaux de Spa, que M. de la Maglère faisait venir de très loin au château d'Arbuf (1), à deux lieues de Forges. Il en fit porter au malade qui s'en trouva aussi bien que de celles de Spa, et qui continua d'en faire usage à partir de ce jour."(2)

2. C'est dans un but tout à fait différent que Monsieur Philippe Casier, de Bruxelles fait appel à nos lecteurs:

" Dans le bulletin de septembre 1983 de votre publication vous signalez mes recherches concernant la vénerie belge. Je compte vous envoyer à ce sujet un article sur les équipages de Spa depuis 1840 jusqu'à la guerre de 1914: Vénerie ardennaise, Rallye Ardennes, Spa Hunt, Spa Drag hunt. La lecture de l'"Avenir de Spa" m'a donné beaucoup de renseignements et j'ai également de la documentation inédite..

Je souhaiterais toutefois faire appel à tous les lecteurs de votre bulletin de la région de Spa qui pourraient soit me fournir de la documentation, soit me localiser des documents inédits ou publiés sur le sujet décrit ci dessus. Je suis également intéressé par des souvenirs oraux ou des objets relatifs à la chasse à courre à Spa (cartes, photos, boutons, trompe, tenue) que l'on pourrait me montrer."

Nous espérons, quant à nous, que nos lecteurs avertis voudront bien répondre à cette demande et nous demandons que les réponses soient adressées à l'auteur: Mr Philippe Casier. Rue Major Pétillon, 20 à 1040 Bruxelles.

(1) Il s'agit probablement d'Elbeuf.

Maurice RAMAËKERS

(2) Lettre de Me Barthélemy Linaud, du 15.10.1697